

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Paris.

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

14 000 000 €

(quatorze millions euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

GLF LOICK FOUCHET (SAS) Numéro SIREN: 330 542 127

19 Place de la République **75003 PARIS**

représentée par :

Monsieur FOUCHET Logan **PRESIDENT**

Au titre de son activité de gestion immobilière

Contrat n°: 00351GES101

La présente attestation est valide à compter du 01 janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à Paris, le 17 juin 2024

La directrice générale

